

Richomme

Nom : *Richomme*
 Prénoms : *Edouard Marie Joseph* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : *4081*
 Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *25 Octobre 1894* à *Montoir* canton
 de *St Nazaire*, département de *la Loire Inférieure*, résidan:
 à *Montoir*, canton de *St Nazaire* département
 de *la Loire Inférieure*, profession de *peintre*
 fils de *Joseph Marie* et de *M^{lle} Sophie Nicolet*, domiciliés
 à *Montoir*, canton de *St Nazaire*, département de *la Loire Inf.*

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux *châtains foncés* Yeux *gris*
 Front *haut* Nez *fort*
 Visage *allongé*, Renseignements physiologiques
 complémentaires :
 Taille : *1 mètre 59* centimètres.
 Taille rectifiée : *1 mètre* centimètres
 Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION. ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *415* de la liste du canton de *St Nazaire*
 Classé dans la *5^e* partie de la liste en 1914. *révisé faillite*
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste par le conseil de révision du 5
 novembre 1914.

Degré d'instruction : *3*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé à compter du 5 décembre 1914. Arrivé au corps et
 soldat de 2^{me} classe le dit jour. Passé au 10^e Régiment d'in
 fanterie le 14 février 1915. Doct. du Col. Commandant la Henne
 Région en date du 21 janvier 1915
 Coi à l'ennemi le 31 octobre 1915 au secteur des Mesnil
 la Courtille. Pris du 120^e Reg^t d'infanterie en date du
 22 décembre 1915.
 Un secours de 150^{fr} a été accordé le 13 janvier 1916

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	NO CONTRÔLE spécial.	MATRICULE OU NO répertoire.
Armée active. <i>120^e Reg^t d'infanterie</i>		<i>6973</i>
		<i>9121</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

ANTECÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE R RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne du 14 décembre
 1914 au 31 octobre 1915.

**BLESSURES, CITATIONS,
 DÉCORATIONS, ETC.**

PÉRIODES D'EXER- CICES.	Réserve....	1 ^{re} dans l	, du	au
		2 ^e dans l	, du	au
	Supplémentaires	dans l	, du	au
	Armée territoriale.	1 ^{re} dans l	, du	au
Supplémentaires		dans l	, du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication		Du		au
		Du		au

ÉPOQUE
 A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.)